



COMPTE RENDU SOMMAIRE
DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE TAVERNAY

le 28 JUIN 2021

Présents : Andrée MENARGUEZ, Maire, Messieurs Serge BOUDOT, Cédric FLETY, Adjoints, Mesdames, Messieurs, Alain DEVOUCOUX, Christophe SAUNIER, Alain BARNAY, Adeline VOILLOT, Julien DESMORIEUX.

Excusés : Monsieur Christophe NORMAND, Mesdames Catherine KIEFFER (pouvoir Andrée MENARGUEZ), Annick BERTIN.

Secrétaire de séance : Madame Adeline VOILLOT

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance du 1^{er} avril 2021.

Nomenclature budgétaire M57 : le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du changement de nomenclature budgétaire au 1^{er} janvier 2024 et la possibilité d'anticiper la mise en place, vu l'avis favorable des services de la DGFIP décide à l'unanimité son application au 1^{er} janvier 2022, autorise le Maire à procéder à toutes les démarches et signatures nécessaires.

Décisions modificatives : le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité les décisions modificatives suivantes :

au budget annexe d'assainissement (erreur montant dépenses imprévues < 7.5%)

✓ 022 = - 1 345€

✓ 6068 = + 1 345€

au budget principal (opérations patrimoniales)

✓ Investissement dépenses 040 = + 243 380€

✓ Investissement recettes 040 = + 243 380€

Acquisition photocopieur : le Conseil Municipal, après examen des devis pour le remplacement du photocopieur, décide l'achat d'un photocopieur, auprès de la société WALPI (montant 2 075€HT) et de signer un contrat de maintenance (0.0039HT/noir et blanc & 0.039€HT/couleur).

Travaux en cours :

- ✓ Protection du béton désactivé devant le parvis de l'église par la pose de massifs de fleurs, une réflexion est engagée pour empêcher la formation de trous et drainer l'eau.
- ✓ Réfection des volets des logements communaux du Bourg (devis LAPEYRE =701TTC)
- ✓ Présentation du relevé et programme de travaux des logements Mangematin/Poilane début juillet.
- ✓ Matériel informatique : des précisions seront apportées avant le choix du fournisseur pour le renouvellement de l'unité centrale entre WALPI et Berger Levrault.
- ✓ Mise en place de la vente de lots de bois aux Mongins aux habitants par la distribution dans les boites à lettre, mise en place d'un règlement, prix à la quantité de bois coupés et tirage au sort s'il y a plus de personnes intéressées que d'offres.

Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan (CCGAM) : le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte par 6 voix pour, 2 contre et 1 abstention, la modification des statuts et la prise de compétence de mobilité par la CCGAM.

Questions diverses :

- Le Maire indique qu'il n'y aura pas de réorganisation du RPI pour les écoles maternelles à la rentrée. Le Conseil Municipal, à l'occasion de la fin d'année scolaire, décide d'offrir aux élèves de CM2 une calculatrice pour leur entrée en 6^{ème} et un présent pour le départ de la directrice. Les conseillers s'organisent pour les travaux de la salle de classe des CE2-CM1 dès le 07 juillet.
- Le Maire donne connaissance de la réponse de Monsieur le Sous-Préfet relative aux différentes interrogations sur la gestion de la section de commune, notamment la Prée.
- L'office du Tourisme du Grand Autunois Morvan et l'association des Guides en Morvan organisent une Balade d'été le 03 août 2021.
- Monsieur Carlos DE ALMEIDA est autorisé à stocké du bois de chauffage sur une parcelle communale située « Queue de Prunier »
- Les services de la DSTA seront consultés pour poser des brises vues autour des conteneurs de Chambois.

Vu par Nous, Andrée MENARGUEZ, Maire de la Commune de Tavernay, pour être affiché le 05 juillet 2021 conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 05 août 1984.